

Service instructeur
Service Energie et Recyclage

6^{ème} **Commission** - N° CG-2012-6-6-8

Service consulté

BUDGET PRIMITIF 2013
MAÎTRISE DE L'ENERGIE ET QUALITE DE L'AIR
POLITIQUE C07

Résumé : L'année 2013 sera mise à profit pour adopter la version définitive du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Département et pour traduire les orientations générales de cette nouvelle politique de maîtrise de l'énergie en mesures concrètes. Les actions à engager porteront sur les économies d'énergie dans le patrimoine départemental (diagnostic du patrimoine), les potentiels d'énergies renouvelables (géothermie profonde, microhydraulique), la coopération transfrontalière et les certificats d'économies d'énergie (CEE), entre autres. Pour 2013, dans la section d'investissement, 1 700 000 € ont été inscrits en AP principalement pour installer des turbines hydroélectriques, ainsi que des CP à hauteur de 935 000 €. Dans la section de fonctionnement, des CP à hauteur de 128 000 € ont été inscrits. Enfin, des recettes à hauteur 3 450 000 € ont été inscrites dans la section d'investissement et à hauteur de 950 000 € dans la section de fonctionnement, soit un total de 4 400 000 €.

1. BILAN DE L'ANNEE 2012 EN MATIERE DE MAÎTRISE DE L'ENERGIE

1.1 Le potentiel géothermique du Haut-Rhin

Le Conseil Général est partenaire du programme trinational Interreg IV relatif au « potentiel géologique profond du fossé rhénan supérieur », également baptisé GeORG. Ce programme, qui porte sur les années 2010-2013, a vocation à réaliser une cartographie du fossé rhénan en trois dimensions, qui pourra être mise en ligne sur le Système d'Information Géographique (SIG) du Département.

Les données tridimensionnelles seront mises à disposition du Département et de ses partenaires à titre non onéreux. Elles serviront de base à l'étude pré-opérationnelle lancée fin 2011 par le Conseil Général : cette « étude du potentiel géothermique profond du secteur sud Haut-Rhin et de la faisabilité économique des projets géothermiques retenus » se fixe pour objectif d'identifier des projets concrets et économiquement viables de valorisation du potentiel géothermique haut-rhinois. Cette étude se conclura courant 2013.

1.2 Coopération transfrontalière sur l'énergie

Le Conseil Général a décidé de participer au projet européen Interreg IV-A, lancé en 2009, relatif au « Réseau sur l'énergie de la région métropolitaine transfrontalière du Rhin Supérieur – Performance énergétique des bâtiments », également baptisé « TRION », porté par la Conférence du Rhin Supérieur.

Le projet porte sur 3 ans et a vocation à favoriser les échanges d'expériences entre agences de l'énergie à l'échelle du Rhin Supérieur dans le but de faire émerger des projets concrets dans le domaine de la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, qui s'affirme comme un domaine économiquement prometteur et porteur pour diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ce programme a été prolongé jusqu'en début 2013, sans surcoût pour le Département et les différents partenaires.

1.3 Projets pilotes de maîtrise de l'énergie

Le Conseil Général a décidé d'aider, au cas par cas, des projets pilotes en matière de maîtrise de l'énergie engagés par nos partenaires, dans le but de bénéficier de retours d'expérience et de fonder sa nouvelle politique de l'énergie sur des exemples concrets.

L'unité de méthanisation de déchets biologiques de la société AGRIVALOR énergie à RIBEAUVILLE, retenue au titre des projets pilotes de l'année 2010, a été inaugurée le 21 septembre 2012. Elle produit une énergie renouvelable sous la forme de méthane, qui sert à la production de chaleur et d'électricité (co-génération). En outre, ce procédé permet une valorisation des déchets agricoles, agro-alimentaires et ménagers. Il s'agit du premier méthaniseur fonctionnel en Alsace qui ouvre la voie à un développement prometteur de cette forme d'énergie renouvelable.

1.4 Microhydraulique

Une étude sur le potentiel hydroélectrique mobilisable sur le réseau hydrographique haut-rhinois est en cours, qui doit déterminer les sites techniquement valorisables et économiquement rentables.

Cette étude a mis en évidence que les sites les plus intéressants se situaient sur le canal du Rhône au Rhin déclassé : une dizaine de chutes pourrait être équipée en utilisant la technique de la vis d'Archimède et qu'il conviendrait d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une turbine sur l'exutoire du lac de KRUTH-WILDENSTEIN. Une étude dans ce sens a été lancée en automne 2012 incluant également le lac d'Alfeld.

De nombreux autres sites existent sur les cours d'eau haut-rhinois et peuvent faire l'objet d'un équipement par les syndicats mixtes de rivière ou le Département. Le syndicat de la Lauch a ainsi installé une première vis d'Archimède et des projets sont en cours sur la Fecht, la Thur et la Doller.

1.5 Bilan Carbone

Le Bilan Carbone, obligatoire depuis le Grenelle de l'Environnement dans toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, est un diagnostic initial qui permet d'établir le profil des émissions de GES des différentes activités du Département : il doit servir de base pour la définition des orientations des Plans Climat Energie Territoriaux (PCET), également obligatoires.

Le projet de Bilan Carbone du Département a été présenté devant la Commission thématique compétente et sera intégré dans la version définitive du Plan Climat Energie Territoriaux (voir &1.6).

1.6 Plan Climat Energie Territorial (PCET)

Les PCET sont obligatoires pour les Régions, les Départements, les communes et leurs regroupements de plus de 50 000 habitants. Ils doivent comprendre un plan d'économies d'énergie sur le patrimoine bâti, un plan de valorisation des ressources renouvelables et un plan d'action relatif aux écoquartiers ou aux territoires durables. Le Plan climat énergie territorial doit être adopté pour le 31 décembre 2012.

Les services du Département concernés par cette problématique transversale ont été mobilisés courant 2012. Un document de synthèse rappelle les grandes orientations et les objectifs à atteindre : chacune des actions proposées fait l'objet d'une « fiche action » qui rappelle les initiatives déjà engagées et leurs résultats, qui expose les enjeux stratégiques et opérationnels pour l'avenir et propose les mesures concrètes à mettre en œuvre.

Cette préfiguration du PCET a été examinée par la Commission thématique compétente.

1.7 Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les économies d'énergie réalisées dans le patrimoine du Département et celles obtenues au travers des subventions auprès de nos partenaires ont permis de générer 45 GWh (soit 45 000 000 kWh) de CEE.

Ces CEE seront vendus sur le marché à un prix minimum de 0,4 centime d'€/kWh, ce qui engendrera une recette supérieure ou égale à 180 000 € pour le Département.

2. ACTIONS PROPOSEES ET PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX POUR L'ANNEE 2013

2.1 Les actions proposées

2.1.1 Mise en oeuvre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) :

Après validation du PCET par les services de l'Etat et adoption par le Conseil Général, la mise en application de ce document stratégique devra s'appuyer sur :

- une instance de gouvernance, garantissant une collaboration transversale optimale entre tous les services concernés,
- une cellule de suivi et d'évaluation des résultats, qui pourra apporter à la fois une analyse statistique et une expertise technique.

2.1.2 Poursuite de la coopération transfrontalière sur l'énergie

Le projet européen Interreg IV-A, lancé en 2009, relatif au « Réseau sur l'énergie de la région métropolitaine transfrontalière du Rhin Supérieur – Performance énergétique des bâtiments », également baptisé « TRION », porté par la Conférence du Rhin Supérieur, s'achèvera courant 2013.

D'ores et déjà, un programme visant à prolonger et élargir cette collaboration franco-germano-suisse a été élaboré et approuvé par la Conférence du Rhin Supérieur.

Des crédits ont été inscrits en 2013 au titre du programme TRION : il est proposé de décider de l'attribution des aides au programme TRION chaque année et de ne pas s'engager à ce stade sur une collaboration pluriannuelle, que ce soit sous forme d'une convention (comme précédemment) ou au travers de l'adhésion à une structure trinationale (solution pressentie pour la poursuite de TRION).

2.1.3 Mise en œuvre du Plan Climat : maîtrise de l'énergie dans le patrimoine départemental

Le Plan Climat, du fait des liens étroits entre consommation énergétique et émissions de GES, constitue également un instrument de bonne gestion des dépenses énergétiques du Département et un moyen de suivi susceptible de générer des économies énergétiques et budgétaires à court et moyen terme.

Les économies d'énergie dans les bâtiments existants ont en effet été identifiées comme la piste la plus prometteuse et la plus immédiatement opérante, tant dans le « Plan départemental de maîtrise de l'énergie » adopté en 2007 par le Conseil Général, que dans le programme transfrontalier TRION ou les textes nationaux et européens relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique et la maîtrise de l'énergie.

C'est pourquoi, le Conseil Général a décidé, lors du vote du Budget Primitif 2012, de réaliser une telle étude : la passation du marché correspondant a été différée afin de s'inscrire dans le cadre du Plan Climat et pour s'appuyer ainsi sur une réflexion transversale interservice.

Le marché sera lancé en 2013 et les crédits nécessaires ont été inscrits au programme C172. Cette étude permettra d'identifier les gisements d'économies énergétiques et financières, de mettre en œuvre rapidement les mesures les plus légères pour diminuer les charges énergétiques et de prioriser les interventions plus lourdes. Ce diagnostic permettra en outre d'actualiser le Bilan Carbone demandé par la loi Grenelle 2 et contribuera à l'établissement du Plan Climat préconisé par cette même loi.

Les mesures correctives de maîtrise de l'énergie qui pourront être prises suite au diagnostic sont de nature à générer elles-mêmes des économies d'énergie et de frais de fonctionnement. Toujours dans cette même optique, le Conseil Général mettra en œuvre courant 2013 un outil métier permettant de centraliser toutes les données énergétiques des bâtiments dans un Système Informatique de Gestion du Patrimoine (SIGM).

2.1.4 Certificats d'économies d'énergie (CEE)

La collecte par les services du Département des CEE pourra être poursuivie. Les recettes ainsi générées pourront être affectées à des actions d'économies, elles mêmes génératrices d'économies financières, ce qui permettrait de s'inscrire, à court et moyen terme, dans un cercle vertueux.

2.2 Inscriptions budgétaires

2.2.1 Section d'investissement – Programme C07 (1 700 000 en AP, 935 000 en CP)

2.2.1.1 Maîtrise de l'énergie (Programme C172 et C272)

Il est proposé d'inscrire, dans la section d'investissement, 1 500 000 € d'autorisations de programme (AP) et 815 000 € de crédits de paiement (CP) au titre du programme C172, qui concerne les actions menées sous maîtrise d'ouvrage du Département, ainsi que 200 000 € d'AP et 100 000 € de CP pour le programme C272, relatif aux aides à des tiers.

Le programme C172 concerne à la fois des études et des travaux de mise en œuvre par le Département : diagnostic thermique du patrimoine départemental (cf. 2.1.3), valorisation du potentiel géothermique du fossé rhénan et du potentiel microhydraulique des rivières, canaux et barrages haut-rhinois.

Concernant le potentiel hydroélectrique mobilisable sur le réseau hydrographique haut-rhinois : 5 chutes pourraient être équipées en 2013 sur le canal du Rhône au Rhin déclassé en utilisant la technique de la vis d'Archimède. En outre, en 2013, on connaîtra les conclusions de l'étude sur la faisabilité de la mise en place d'une turbine sur l'exutoire des lacs de KRUTH WILDENSTEIN et d'ALFELD, qui, le cas échéant, déboucheront sur des travaux ultérieurs.

2.2.1.2. Politique publique « Qualité de l'air » (C271)

Le Conseil Général a décidé de reconduire, sur la période 2007-2013, son partenariat avec l'Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA).

L'ASPA dispose d'une base de données détaillée sur la qualité de l'air, mais également sur la consommation d'énergie : ces informations seront utiles au Département pour l'établissement d'un Plan Climat.

Il est proposé d'inscrire des CP à hauteur de 20 000 € au programme C271.

2.2.2 Section de fonctionnement (128 000 € au total)

2.2.2.1 Maîtrise de l'énergie (Programmes C672 et C772)

Il est proposé d'inscrire, dans la section de fonctionnement, un crédit de 7 000 €, pour des actions de sensibilisation menées sous maîtrise d'ouvrage du Département (Programme C672), ainsi qu'un crédit de 36 000 € pour le soutien à des actions de sensibilisation menées par nos partenaires (programme C772).

Je vous propose en outre de donner délégation à la Commission Permanente pour décider, au cas par cas, des aides à accorder à des actions de sensibilisation menées par des tiers.

2.2.2.2 Qualité de l'air (Programme C871)

Des crédits de fonctionnement à hauteur de 85 000 € ont été inscrits pour le fonctionnement de l'ASPA.

2.2.3 Recettes (Fonctionnement 950 000 € Investissement 3 450 000 €)

En section de fonctionnement, des recettes à hauteur 150 000 € ont été inscrites au titre des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Par ailleurs, la redevance EDF relative à la maîtrise de l'énergie devrait apporter des recettes à hauteur de 800 000 €, soit 950 000 € au total dans la section de fonctionnement.

Dans la section d'investissement, la convention avec EDF relative à la concession de l'usine hydroélectrique de KEMBS rapportera une recette de 3 300 000 €. En outre, dans le cadre de la convention avec EDF relative au « Développement Durable », une recette de 150 000 € est attendue, soit 3 450 000 € au total dans la section d'investissement.

Le total des recettes attendues se monte à 4 400 000 € toutes sections confondues.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver les orientations de la politique départementale de maîtrise de l'énergie et de qualité de l'air énoncées dans le rapport,
- de mettre en application les préconisations des lois Grenelle : réalisation d'un Plan Climat et Bilan Carbone,

- d'approuver les programmes ci-dessus et d'inscrire, dans la section d'investissement, des autorisations de programme à hauteur de 1 700 000 € et des crédits de paiement à hauteur de 20 000 € au titre du programme C271, à hauteur de 815 000 € au titre du programme C172 et à hauteur de 100 000 € au titre du programme C272 et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 7 000 € au titre du Programme C672, un crédit de 36 000 € au titre du Programme C772, ainsi qu'un crédit de 85 000 € au titre du Programme C871,
- En outre, des recettes à hauteur 150 000 € pour la vente des certificats d'économies d'énergie, de 800 000 € pour la redevance EDF, de 3 300 000 € au titre de la convention EDF relative à la concession de l'usine hydroélectrique de KEMBS et de 150 000 € au titre de la convention de coopération pour le développement durable signée avec EDF sont attendues, soit un total de recettes de 4 400 000 €,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre du présent programme d'action.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

ANNEXE 1

Politique C06 INVESTISSEMENT DEPENSES

325 Service de l'énergie et du Recyclage

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé
2201	20	2033	731	C162	Frais d'insertion
	20	2031	731	C162	frais d'études PLAN DE PREVENTION GESTION DECHETS
	21	2157	731	C162	Acquisition de materiel biodéchets
			AP 2013	450 000,00	
2202	204	20421	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes
	204	20422	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux
	204	204141	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes
	204	204142	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux
			AP 2013	1 500 000,00	TOTAL C062
					TOTAL DU C06

FONCTIONNEMENT DEPENSES

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé
2207	65	65734	731	C762	Aides pour études et communication (communes et structures communales)
	65	6574	731	C762	Aides aux Associations
2208	65	65734	731	C862	POSTE CC DE KB
2206	011	6238	731	C662	HAUT-RHIN PROPRE COMMUNICATION SACS REUTILISABLES
	011	6231	731	C662	Insertions presse
	011	611	731	C662	Prestations (Pneus, dechets toxiques et ménagers)
					TOTAL C06 (C062)

INVESTISSEMENT RECETTES

2206	325	SER	C662	70/7475/731	PLAN DE PREVENTION ADEM
------	-----	-----	------	-------------	-------------------------

ANNEXE 1

BP 2013

Montant CP
20 000,00 €
170 000,00 €
30 000,00 €
220 000,00 €
20 000,00 €
80 000,00 €
50 000,00 €
350 000,00 €
500 000,00 €
720 000,00 €

Montant CP
66 000,00 €
64 000,00 €
9 600,00 €
139 600,00 €
42 000,00 €
3 000,00 €
10 000,00 €
55 000,00 €
194 600,00 €

150 000,00 €

ANNEXE 1

Politique C07 INVESTISSEMENT DEPENSES

325 Service de l'energie et du Recyclage

BP 2013

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé
2222	204	20421	731	C271	Association pour la surveillance de l'air
			AP 2013	0,00	
			contrat de projet		TOTAL C071

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé
2231	20	2033	731	C172	Maîtrise de l'énergie insertion presse
	20	2031	731	C172	Maîtrise de l'Energie Etudes
	23	23153	731	C172	Maîtrise de l'Energie TRAVAUX
2232	204	204142	731	C272	Maîtrise de l'Energie Aides travaux
			AP 2013	1 700 000,00	
					TOTAL C072
					TOTAL DU C07

FONCTIONNEMENT DEPENSES

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Maitrise de l'Energie
2228	65	6574	731	C871	ASPA	

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Maitrise de l'Energie
2237	65	6574	731	C772	Aides Maitrise Energie (ASSOCIATION)	

2236	011	6238	731	C672	Maîtrise de l'Energie communication de CG	
	011	6281	731	C672	Cotisation AMORCE , LOCASYSTEME	

TOTAL C07 (C072)**TOTAL DU C07**

INVESTISSEMENT RECETTES

2231	325	SER	C072	13/1328/738	Recette EDF Maîtrise de l'énergie
2231	325	SER	C072	13/1328/738	contrat de developpement durable CG68/EDF

FONCTIONNEMENT RECETTES

2236	325	SER	C672	74/74778/738	certificat d'Energie edf et autres
2236	325	SER	C672	70/7038/738	REDEVANCE EDF/ MAITRISE ENERGIE

ANNEXE 1

Montant CP
20 000,00 €
20 000,00 €

Montant CP
15 000,00 €
300 000,00 €
500 000,00 €
100 000,00 €
915 000,00 €
935 000,00 €

Montant CP
85 000,00 €

Montant CP
36 000,00 €
36 000,00 €
4 000,00 €
3 000,00 €
7 000,00 €
43 000,00 €

128 000,00 €

3 300 000,00
150 000,00
3 450 000,00

150 000,00
800 000,00
950 000,00

BP 2013

009 Service Eaux Epuration Equipements Ruraux Investissement

BP 2012 pour
mémoire

OB ET BP 2013

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
1971	20	2031	61	C111	Etudes en matière d'eau	100 000,00 €	50 000,00 €	
			AP 2013	20 000,00	TOTAL C011	100 000,00 €	50 000,00 €	
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
1982	204	204141	61	C212	Adduction d'eau (EAU POTABLE) ETUDES	150 000,00 €	150 000,00 €	
	204	204142			Adduction d'eau (EAU POTABLE) TX	600 000,00 €	600 000,00 €	
			AP 2013	1 500 000,00	TOTAL C012	750 000,00 €	750 000,00 €	
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
1992	204	204141	61	C213	Assainissement ETUDES	300 000,00 €	300 000,00 €	
	204	204142			Assainissement TX	3 500 000,00 €	3 000 000,00 €	
			AP 2013	5 200 000,00	TOTAL C013	3 800 000,00 €	3 300 000,00 €	
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2001	20	205	61	C114	SIG	110 000,00 €	110 000,00 €	
			AP 2013	100 000,00		110 000,00 €	100 000,00 €	
	20	2031	61	C114	Etudes Hydrologiques	69 000,00 €	68 000,00 €	
	23	23153			Tx Hydrauliques sur ouvrages departementaux	569 000,00 €	900 000,00 €	
	20	2033			Frais d'insertion	9 000,00 €	9 000,00 €	
	21	2188			Acquisition de matériel	3 000,00 €	3 000,00 €	
	21	2153			Tx de maintenance semi lourde	840 000,00 €	550 000,00 €	
			AP 2013	2 000 000,00	S/TOTAL C114	1 600 000,00 €	1 640 000,00 €	
2002	204	204141	61	C214	ARC ARM ARSU COMMUNES ETUDES	25 000,00 €	25 000,00 €	
		204142			ARC ARM ARSU COMMUNES TX	175 000,00 €	175 000,00 €	
		204151			ARC ARM ARSU SM ETUDES	25 000,00 €	25 000,00 €	
		204152			ARC ARM ARSU SM TX	75 000,00 €	75 000,00 €	
		20421			ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS ETUDES	50 000,00 €	50 000,00 €	
		20422			ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS TX	100 000,00 €	100 000,00 €	
			AP 2013	600 000,00	S/TOTAL C214	450 000,00 €	450 000,00 €	
2004	4541101	45411	01	C414	TX/CPT DE TIERS RIVIERES	3 800 000,00 €	3 300 000,00 €	
			AP 2013	4 500 000,00	S/TOTAL C414	3 800 000,00 €	3 300 000,00 €	
				total CO14	7 200 000,00	TOTAL C014	5 850 000,00 €	5 390 000,00 €
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2032	204	204141	74	C221	Réseaux électriques ruraux ETUDES			
		204142			Réseaux électriques ruraux TX	40 000,00 €	130 000,00 €	
		20421			Réseaux électriques ruraux ETUDES			
		20422			Réseaux électriques ruraux TX	160 000,00 €	20 000,00 €	
			AP 2013	100 000,00	TOTAL C021	200 000,00 €	150 000,00 €	
			AP 2013	14 020 000,00	TOTAL GENERAL DU 009	10 700 000,00 €	9 640 000,00 €	

-500 000

-500 000

-100 000

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2062	204	20421	738	C231	Education à l'Environnement (Associations) Etude	60 000,00 €	60 000,00 €	
		20422			Education à l'Environnement (Associations) Travail	20 000,00 €	20 000,00 €	
		204141			Education à l'Environnement (communes) Etude	30 000,00 €	30 000,00 €	
		204142			Education à l'Environnement (communes) Travail	20 000,00 €	20 000,00 €	
		AP 2013			150 000,00	TOTAL C031	130 000,00 €	130 000,00 €
2072	204	204141	738	C232	Soutien à la vie associative (communes) Etudes	0,00 €	0,00 €	
		204142			Soutien à la vie associative (communes) Travail	200 000,00 €	200 000,00 €	
		20421			Soutien à la vie associative (droit privé) Etudes	0,00 €	0,00 €	
		20422			Soutien à la vie associative (droit privé) Travail	90 000,00 €	40 000,00 €	
		204151			Soutien à la vie associative (SM) Etudes			
		204152			Soutien à la vie associative (SM) Travail	10 000,00 €	10 000,00 €	
		AP 2013			100 000,00	TOTAL C032	300 000,00 €	250 000,00 €
2081	20	2033	738	C133	Frais d'insertion	2 000,00 €	2 000,00 €	
		2117			Acquisition bois et forets	48 000,00 €	28 000,00 €	
		2118			Acquisition foncieres	50 000,00 €	50 000,00 €	
		2121			Acquisition des arbres Ste Catherine	70 000,00 €	70 000,00 €	
		2128			TX de valorisation des propriétés DPT68	50 000,00 €	200 000,00 €	
		s/t AP 2013			1 000 000,00	s/total	220 000,00 €	350 000,00 €
2082	204	204141	738	C233	Subv.acquisition foncières communes Etudes	5 000,00 €	5 000,00 €	
		204142			Valorisation Patrimoine arboré communes Travail	15 000,00 €	15 000,00 €	
		20421			Valorisation Patrimoine arboré (droit privé) Etudes	5 000,00 €	5 000,00 €	
		20422			CSA TX sur terrains non DPT droit privé travail	25 000,00 €	25 000,00 €	
		s/t AP 2013			300 000,00	s/total	50 000,00 €	50 000,00 €
AP 2013		1 300 000,00	TOTAL C033	270 000,00 €	400 000,00 €			
total C03		1 550 000,00	Total général Investissement du C03		700 000,00 €	780 000,00 €		
2101	21	2153	928	C141	TX de maintenance Abattoir de Cernay	60 000,00 €	60 000,00 €	
		2157			Acquisitions materiel Abattoir de Cernay	38 000,00 €	38 000,00 €	
		2033			Frais d'insertion Abattoir de Cernay	2 000,00 €	2 000,00 €	
		AP 2013			100 000,00	TOTAL C041	100 000,00 €	100 000,00 €
2114	4542102	45421	01	C442	AF DEVIATION DE LA RD 419	127 000,00 €	124 000,00 €	
		4542103			45421	AF ELARGISSEMENT RD 18 BIS	148 000,00 €	120 000,00 €
		4542105			45421	AF LVG	468 000,00 €	335 000,00 €
		4542106			45421	AF LIAISON ALTKIRCH MULHOUSE BURNHAUPT LE B.	0,00 €	0,00 €
		4542101			45421	Aménagement foncier marchés et frais divers	2 000,00 €	2 000,00 €
		4542104			45421	Reglementation des boisements	5 000,00 €	9 000,00 €
		AP 2013			100 000,00	TOTAL C042	750 000,00 €	590 000,00 €
2132	204	204181	74	C244	Developpement rural CNASEA Etudes	50 000,00 €	50 000,00 €	
		204182			Developpement rural CNASEA Travail	400 000,00 €	400 000,00 €	
		20421			Developpement rural DROIT PRIVE Etudes	50 000,00 €	50 000,00 €	
		20422			Developpement rural DROIT PRIVE Travail	100 000,00 €	100 000,00 €	
		contrat de projet AP de 3,7M				TOTAL C044	600 000,00 €	600 000,00 €
AP 2013			Total général Investissement du C04	1 450 000,00 €	1 290 000,00 €			
2142	204	204141	74	C251	GERPLAN (Communes) ETUDES	50 000,00 €	50 000,00 €	
		204142			GERPLAN (Communes) TRAVAUX	450 000,00 €	350 000,00 €	
		20421			GERPLAN (droit privé) Etudes	20 000,00 €	20 000,00 €	
		20422			GERPLAN (droit privé) TRAVAUX	130 000,00 €	130 000,00 €	
		AP 2013			900 000,00	TOTAL C051	650 000,00 €	550 000,00 €
2152	204	204142	71	C252	Insertion de lignes électriques TRAVAUX	130 000,00 €	130 000,00 €	
		20422			Insertion de lignes électriques TRAVAUX	70 000,00 €	70 000,00 €	
		AP 2013			300 000,00	TOTAL C052	200 000,00 €	200 000,00 €
AP 2013		2 950 000,00	Total général Investissement du C05	850 000,00 €	750 000,00 €			
AP 2013		2 950 000,00	TOTAL GENERAL DE SEA INVESTISSEMENT	3 000 000,00 €	2 820 000,00 €			

-100 000

124 Laboratoire Vétérinaire Départemental

Investissement

BP 2012 pour mémoire	OB ET BP 2013
-------------------------	---------------

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP
2121	21	2188	921.1	C143	Acquisition de materiel outillage et mobilier	50 000,00 €	50 000,00 €
			AP 2013	50 000,00			
					TOTAL C051	50 000,00 €	50 000,00 €

158 Satese Satep

BP 2012 pour mémoire	OB ET BP 2013
-------------------------	---------------

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP
2021	21	2188	921	C116	Acquisition de materiel outillage et mobilier	5 000,00 €	5 000,00 €
			AP 2013	10 000,00			
					TOTAL C051	5 000,00 €	5 000,00 €

325 Service de l'énergie et du Recyclage

investissement

BP 2012 pour
mémoire

OB ET BP 2013

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2201	20	2033	731	C162	Frais d'insertion	20 000,00 €	20 000,00 €	
	20	2031	731	C162	frais d'études PLAN DE PREVENTION GESTION DECHETS	100 000,00 €	170 000,00 €	
	21	2157	731	C162	Acquisition de materiel biodéchets	100 000,00 €	30 000,00 €	
			AP 2013	450 000,00		220 000,00 €	220 000,00 €	
2202	204	20421	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes	20 000,00 €	20 000,00 €	
		20422			Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux	80 000,00 €	80 000,00 €	
		204141			Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes	50 000,00 €	50 000,00 €	
		204142			Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux	650 000,00 €	350 000,00 €	
		AP 2013	1 500 000,00		TOTAL C062	800 000,00 €	500 000,00 €	
					TOTAL DU C06	1 020 000,00 €	720 000,00 €	
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2222	204	20421	731	C271	Association pour la surveillance de l'air	20 000,00 €	20 000,00 €	
			AP 2013	0,00				
				contrat de proje		TOTAL C071	20 000,00 €	20 000,00 €
N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP	Montant CP	
2231	20	2033	731	C172	Maîtrise de l'énergie insertion presse	15 000,00 €	15 000,00 €	
	20	2031	731	C172	Maîtrise de l'Energie Etudes	100 000,00 €	300 000,00 €	
	23	23153	731	C172	Maîtrise de l'Energie TRAVAUX	485 000,00 €	500 000,00 €	
2232	204	204142	731	C272	Maîtrise de l'Energie Aides travaux	250 000,00 €	100 000,00 €	
			AP 2013	1 700 000,00				
						TOTAL C072	850 000,00 €	915 000,00 €
						TOTAL DU C07	870 000,00 €	935 000,00 €
			AP 2013	3 650 000,00		TOTAL GENERAL SRA	1 890 000,00 €	1 655 000,00 €
			AP 2013	20 680 000,00		TOTAL GENERAL DEVI	15 645 000,00 €	14 170 000,00 €
							1 475 000,00 €	

-1 200 000

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme
2001	20	205	61	C114
			AP 2013	100 000,00
	20	2031	61	C114
	23	23153		
	20	2033		
	21	2188		
21	2153			
			AP 2013	2 000 000,00
2002	204	204141	61	C214
		204142		
		204151		
		204152		
		20421		
		20422		
			AP 2013	600 000,00
2004	4541101	45411	01	C414
			AP 2013	4 500 000,00

libellé	Montant CP
SIG	110 000,00 €
	100 000,00 €
Etudes Hydrologiques	68 000,00 €
Tx Hydrauliques sur ouvrages départementaux	900 000,00 €
Frais d'insertion	9 000,00 €
Acquisition de matériel	3 000,00 €
Tx de maintenance semi lourde	550 000,00 €
S/TOTAL C114	1 640 000,00 €
ARC ARM ARSU COMMUNES ETUDES	25 000,00 €
ARC ARM ARSU COMMUNES TX	175 000,00 €
ARC ARM ARSU SM ETUDES	25 000,00 €
ARC ARM ARSU SM TX	75 000,00 €
ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS ETUDES	50 000,00 €
ARC ARM ARSU ASSOCIATIONS TX	100 000,00 €
S/TOTAL C214	450 000,00 €
TX/CPT DE TIERS RIVIERES	3 300 000,00 €
S/TOTAL C414	3 300 000,00 €